

Vœux 2026 – Infrastructures, habitation, climat, santé
Plusieurs crises, UNE solution : repenser la façon de bâtir le Québec

Montréal, le 14 janvier 2026 – Depuis des années, le Québec connaît des crises qui semblent isolées : infrastructures surexploitées, crise de l’habitation, inondations, coût de la vie croissant, etc. Aujourd’hui, une vaste coalition d’organisations — urbanistes, agriculteurs, aménagistes, architectes, constructeurs, environnementalistes — livre un diagnostic collectif. **Les crises et autres défis majeurs auxquels le Québec fait face ont au moins une cause en commun : nos choix de développement territorial. Et la solution passe par le même levier : un aménagement intelligent de nos villes et de nos régions.** Ce vaste regroupement d’acteurs appelle l’ensemble des formations politiques à faire de l’aménagement du territoire une priorité du prochain mandat.

« On ne fait pas ce qu’il faut pour répondre aux crises au Québec. Depuis des années, ces crises semblent isolées. Elles ne le sont pas. Nous traitons les symptômes, quand nous devrions nous attaquer à la racine du problème. Le problème, c’est la façon dont on développe nos municipalités et nos régions. La bonne nouvelle? C’est aussi la solution. » – **Jeanne Robin, secrétaire de l’alliance ARIANE**

L’alliance ARIANE sollicitera une rencontre avec chacune des formations politiques d’ici le déclenchement des élections afin de présenter ses priorités et d’obtenir des engagements concrets.

Bilan 2025 : Plusieurs crises, une cause commune

Ces crises ne sont pas indépendantes. Elles sont les conséquences prévisibles d’une même absence de vision :

- Déficit de maintien des infrastructures au Québec : **augmentation de 63 % entre 2019 et 2025** (Plan québécois des infrastructures, 2019 et 2025)
- Hausse des loyers : **entre 25 et 50 %** — Hausse des loyers au Québec en 4 ans (*Statistique Canada, 2024*) ([Lien](#))
- **61 097 hectares de la zone agricole** — la superficie autorisée pour des usages non agricoles entre 1988 et 2022 (Rapports annuels de la CPTAQ de 1998 à 2022 / compilation UPA)
- Dommages causés par la tempête Debby en 48 heures : **2,5 milliards \$** (Bureau d’assurance du Canada, 2024)
- Logements bloqués faute d’infrastructures : **36 000** (Institut de développement urbain du Québec, 2024)

- Déchets occasionnés lors de la construction, la rénovation et la démolition des bâtiments : **38 %** des matières résiduelles éliminées au Québec en 2021 (Recyc-Québec, 2023), soit près de **2,37 millions de tonnes** de déchets par année (Écobâtiment)

Ces chiffres témoignent d'une seule et même histoire : la persistance d'une vision sectorielle et le manque d'une réelle culture d'aménagement du territoire coûtent extrêmement cher à la collectivité. Cette approche fragmentée se traduit aujourd'hui par une facture salée pour les finances publiques québécoises en plus des crises à répétition.

Les vœux pour 2026 : Mieux planifier, c'est payant

Pour faire face à ces défis et traverser ces crises, une **approche renouvelée et ambitieuse de la mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire** s'impose. À moins d'un an des élections québécoises, les organisations lancent un appel aux partis politiques pour qu'ils en fassent un engagement soutenant les priorités suivantes.

1. Prendre soin de l'existant

Entretien des infrastructures existantes, pour maintenir les actifs et assurer la sécurité et la résilience. Mettre en valeur et réutiliser le patrimoine bâti plutôt que le remplacer, pour économiser tout en préservant l'héritage et la culture de nos communautés.

2. Investir dans les infrastructures stratégiques

Réseaux d'eau, transport collectif, équipements publics : notre résilience et notre capacité d'accueil reposent sur nos équipements collectifs, en fonction de critères spécifiques. Pour maximiser les retombées de nos investissements, il faudra parfois concevoir plus sobrement pour réduire les coûts et en faire plus avec moins.

3. Planifier suffisamment de logements

Se donner les moyens matériels, réglementaires et techniques de construire pour répondre aux besoins réels et viser une situation d'abordabilité durable en habitation.

4. Construire au bon endroit

Logements, équipements, infrastructures : choisir des localisations qui réduisent les distances à parcourir, optimisent l'utilisation des infrastructures, freinent l'étalement urbain en évitant le territoire agricole, protègent les écosystèmes et soutiennent la résilience en évitant l'exposition aux risques naturels et climatiques.

5. Protéger notre territoire agricole et nos milieux naturels

Préserver la capacité productive du territoire agricole et maximiser les bénéfices des services écosystémiques, pour renforcer notre autonomie alimentaire, notre résilience climatique et enrayer la perte de biodiversité.

Ces vœux sont au cœur des finalités des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) qui doivent guider les choix d'aménagement des municipalités. Or, ce virage ne pourra pas être pris sans un engagement cohérent du gouvernement et une volonté politique claire. Symboliquement, la création d'un « ministère de l'Aménagement du territoire et du Soutien aux collectivités » soutiendrait un tel virage.

« L'aménagement du territoire est un levier fondamental pour répondre aux multiples enjeux qui se présentent devant nous. Le vaste chantier national de révision des schémas n'est que le tout début. L'aménagement du territoire doit être une priorité transversale pour le gouvernement du Québec » – **Martin Lapointe, président, Association des aménagistes régionaux du Québec**

« Des gestes ont été posés dans les sept dernières années, mais trop de décisions incohérentes sont encore prises par le gouvernement. Pensons au désengagement progressif de l'État dans le financement du transport en commun. Tout reste à faire pour qu'une réelle culture de l'aménagement s'implante au Québec pour atteindre nos objectifs collectifs. » – **Nathalie Prud'homme, présidente, Ordre des urbanistes du Québec**

« À l'échelle du Québec, le patrimoine bâti représente un parc immobilier qu'on ne peut se permettre de négliger. Plus que jamais, il est essentiel de considérer l'existant comme une solution incontournable pour les enjeux actuels en matière de développement durable, de crise de l'habitation, de maintien de la qualité de vie et du cadre bâti. Avoir une vision claire et cohérente en matière d'aménagement du territoire, qui prend en compte le patrimoine, c'est enraciner les particularités et les richesses de notre territoire » – **Andréanne Jalbert-Laramée, administratrice, Action patrimoine**

« Aux crises de l'habitation, des infrastructures et du climat, ajoutons les problèmes de santé publique. Ce n'est qu'en aménageant des environnements favorables aux saines habitudes de vie qu'on se donnera les moyens d'assurer le bien-être de toutes les Québécoises et de tous les Québécois » – **Christian Savard, directeur général, Vivre en Ville**

« La zone agricole ne représente que 4% du territoire québécois et elle continue néanmoins d'être grugée par différents usages non agricoles. Il est important de freiner la multiplication de ses usages qui représentent une menace bien réelle aux ambitions alimentaires des Québécoises et des Québécois et une cohabitation harmonieuse des différents besoins de notre société » – **Martin Caron, président général, l'Union des producteurs agricoles**

« On présente souvent l'environnement et l'économie comme opposés. La vérité, c'est que le laisser-faire coûte une fortune aux Québécois. Bien planifier, choisir où et comment on construit, c'est bon pour le portefeuille de tout le monde. L'atteinte de nos engagements pris lors de la COP15 en matière de protection de la biodiversité dépend d'une action cohérente aux échelles régionale et nationale en matière d'aménagement » – **Martin Vaillancourt, directeur général, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement**

« Le gouvernement du Québec a des choix stratégiques à faire en matière d'infrastructures. La mise à niveau des infrastructures d'eau est une priorité pour le secteur de la construction, d'autant plus qu'elle est essentielle afin de sortir de la crise de l'habitation. » – **Francine Sabourin, Directrice générale, Association de la construction du Québec**

« Le milieu municipal adhère pleinement aux objectifs d'aménagement durable du territoire et travaille proactivement à mettre à jour ses documents de planification. Toutefois, l'atteinte de nos objectifs, qu'il s'agisse de construction d'habitation, de protection de l'environnement ou de mise

à niveau des infrastructures exigera la même proactivité de la part du gouvernement. C'est un appel que nous lançons aujourd'hui à l'ensemble des formations politiques.» – **Loïc Blancquaert, maire de Saint-Lambert**

« La lutte aux changements climatiques requiert une protection accrue et un développement intelligent de notre territoire et de nos paysages. Une meilleure planification de l'aménagement et des conceptions plus durables, à petite et grande échelles, par tous les acteurs concernés, sont désormais incontournables.» – **Claudia Villeneuve, présidente, Association des architectes paysagistes du Québec**

– 30 –

À propos de l'alliance ARIANE

Fondée en 2015, l'alliance ARIANE regroupe des organisations et experts réunis dans une vision commune : que l'aménagement du territoire et l'urbanisme soient une priorité au Québec. Elle a notamment organisé en 2018 le *forum Savoir où on s'en va*, en 2022 le *sommet Le courage d'agir* et en 2021 la *tournée Parlons territoire!*, dans le contexte de la consultation nationale qui a mené à l'élaboration de la première Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, adoptée en juin 2022.

Le comité directeur de l'alliance ARIANE comprend l'Association des aménagistes régionaux du Québec, l'Ordre des architectes du Québec, l'Ordre des urbanistes du Québec, l'Union des producteurs agricoles, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, Héritage Montréal, Vivre en Ville, Action patrimoine et l'Association des architectes paysagistes du Québec ainsi que plusieurs experts et expertes.

Renseignements

Muriel Julien
COPTICOM, Stratégies et relations publiques
438 345-7904